

<http://pedagogie.ac-limoges.fr/ses/spip.php?article690>



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le cas de l'Allemagne (vieillessement et retraite)

- Terminale ES - Rapports, notes, analyses en ligne. - Intégration solidarité -

Date de mise en ligne : mercredi 16 mai 2007

Copyright © SES Limoges - Tous droits réservés

Sur le site Politique sociale.com, des documents pour comprendre la réforme des retraites en Allemagne.

- Retraite à 67 ans en Allemagne... et les emplois correspondants ?
Johannes Kirsch, Métis, Correspondances européennes du travail, no. 7.

Le relèvement de l'âge de départ à la retraite, la disparition des dispositifs actuels de lissage des fins de carrière risquent de fragiliser les seniors. Les offres d'emplois seront-elles à la hauteur des besoins ?

[Consulter en ligne](#)

- Allemagne. Retraite à 67 ans : baisse des pensions ou nouvelle culture de travail dans la vieillesse ?
Mechthild Veil, Chronique internationale de l'IRES, no. 105, 15 pages, mars 2007.

Le recul de l'âge légal de la retraite de 65 à 67 ans a été décidé en mars par le gouvernement de grande coalition composé de sociaux-démocrates et de chrétiens-démocrates conformément au contrat de coalition du 6 novembre 2006 pour la législature 2006-2011 et aux recommandations de la « commission Rürup » (Bundesministerium für Gesundheit und Soziale Sicherung, 2003). L'augmentation commencera par étapes en 2012 et s'échelonnera jusqu'en 2029. Résumé de la réforme et des réactions.

[Télécharger le document](#) PDF 163.5 ko

- Les syndicats en France et en Allemagne : Difficiles adaptations aux mutations de la société
Brigitte Lestrade, Ifri/Cerfa, Vision franco-allemandes, no. 12, 19 pages, avril 2007.

Vus de loin, les syndicats en France et en Allemagne ne semblent pas avoir beaucoup de choses en commun. Emiettement des syndicats couplé à une forte politisation en France comparé à une structure largement unitaire et une absence affichée d'idéologie politique en Allemagne, très faible taux de syndicalisation en France, moins de la moitié de celui qui existe en Allemagne, pour ne citer que les divergences les plus frappantes. Or, à y regarder de près, il s'avère que la situation du syndicalisme dans les deux pays présente un certain nombre d'analogies, la première étant l'érosion continue du nombre d'adhérents. En Allemagne comme en France, jamais le taux de salariés syndiqué n'a été aussi bas, moins d'un sur cinq en Allemagne, moins d'un sur dix en France. Autre constat partagé : la désaffection du monde du travail par rapport aux syndicats, la remise en cause de leur utilité, voir le rejet pur et simple. Les deux aspects étant liés, les syndicats tant en France qu'en Allemagne doivent s'adapter aux nouvelles données de l'emploi dans un environnement mondialisé : la précarisation croissante du statut des salariés, la perte de visibilité sur l'évolution des métiers, sans oublier le vieillissement de nos sociétés qui exige des réponses nouvelles.

[Télécharger le document](#) PDF 109.4 ko

- Réformer l'État bismarckien : The politics of reforms in Bismarckian welfare systems
B. Palier, Observatoire social européen, Bruxelles, 20 pages en anglais, mars 2007.

Les pays qui partagent un même système d'inspiration bismarckienne reposant sur l'assurance sociale (Allemagne, Autriche, France, Pays-Bas, Luxembourg, Italie, Espagne, Belgique, Hongrie ou République tchèque) semblent rencontrer des difficultés similaires. Ils semblent également suivre des trajectoires de réforme similaires, que ce soit pour ce qui est de la cadence et du contenu. Cet article compare le développement des systèmes bismarckiens de protection sociale au cours des 25 dernières années.

[Télécharger le document](#) PDF 106.9 ko